RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 09456
Numéro SIREN : 538 677 378
Nom ou dénomination : ABML SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2020 sous le numéro de dépôt 43530

cerfa N° 15948*01
Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du code général des impôts)

(1) **BILAN - SIMPLIFIÉ**

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
23 NOV. 2020
DEPOT N° 43530

Désignation de l'entreprise SAS ABML SERVICES ☐*
Adresse de l'entreprise 69 AVENUE VICTOR HUGO 92170 VANVES
SIRET 5 3 8 6 7 7 3 7 8 0 0 0 2 7
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice N clos le 31/08/2019

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial*	010	12 334	012		12 334
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	25 000	016	25 000	
	Immobilisations corporelles*	028	13 830	030	9 620	4 210
	Immobilisations financières* (1)	040	3 207	042		3 207
	Total I (5)	044	54 370	048	34 620	19 751
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés *	068	8 389	070		8 389
	Créances (2) — Autres* (3)	072	66 645	074		66 645
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	96 529	086		96 529
	Charges constatées d'avance*	092	1 356	094		1 356
	Total II	096	172 919	098		172 919
	Total général (I + II)	110	227 289	112	34 620	192 669

PASSIF			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	7 500
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	750
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	86 155
	Résultat de l'exercice	136	-72 662
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	21 743
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	80 092
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	11 973
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 24 807)	172	78 861
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	90 835
	Total général (I + II + III)	180	192 669

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 092
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

② COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABML SERVICES — Néant ☐ *

Exercice N clos le 31/08/2019

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue	biens			215		214	
		services *			217		218	224 351
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*						224	
	Subventions d'exploitation reçues						226	
	Autres produits						230	17
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	224 368
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)					242	88 037
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	618)			244	3 749
	Rémunérations du personnel*						250	85 704
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	40 326
	Dotations aux amortissements*						254	4 483
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	11
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	80				
				Total des charges d'exploitation (II)			264	222 310
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	2 058
	Produits financiers (III)	280	166	Charges financières (V)			294	
	Produits exceptionnels (IV)						290	
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	80 680
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
	Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	-5 794
2- BÉNÉFICES OU PERTES :	**Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)**						310	-72 662

B- RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312		314	72 662
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322	80 092		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	119		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser -- BUD (art. 44 sexdecies)				992			
Droit divers	Créance due au report en arrière du déficit				346		350	6 755
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	794	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	794	372	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

CERTIFICATION

cerfa

DGFiP N° 2033 - C - SD 2019

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS ABML SERVICES — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 12 334	402	404	406 12 334	
	Autres	410 25 000	412	414	416 25 000	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450 3 250	452 2 092	454	456 5 342	
	Matériel de transport	460 8 513	462	464 4 318	466 4 195	
	Autres immobilisations corporelles	470 4 293	472	474	476 4 293	
Immobilisations financières		480 2 493	482 714	484	486 3 207	
TOTAL		490 55 882	492 2 806	494 4 318	496 54 370	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500 22 730	502 2 270	504	506 25 000
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540 2 083	542 367	544	546 2 450
	Matériel de transport	550 6 261	552 1 417	554 3 730	556 3 949
	Autres immobilisations corporelles	560 2 792	562 429	564	566 3 221
TOTAL		570 33 866	572 4 483	574 3 730	576 34 620

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
MOTO SUZUKI / JM SA				

6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values: Court terme * ⑤	Long terme: 19 % ⑥	Long terme: 15 % ou 12,8 % ⑦	Long terme: 0 % ⑧
1	4 318	3 730	588		-588			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 4 318	580 3 730	582 588	584	586 -588	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596 -588	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 %, en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

cerfa

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS ABML SERVICES — Néant ☐*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622	80 092	624		626	80 092	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		600		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646		
	sur clients et comptes rattachés	650		642		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666		
TOTAL		680		682	80 092	684		686	80 092	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2	VOIR ANNEXE	80 092
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD	780	80 092

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 346
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	16 801
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

Copyright Groupe ISA (2019) ISACOMPTA

ABML SERVICES

S.A.S. au capital de 7 500 Euros

Siège Social

69 avenue Victor Hugo 92170 VANVES

R.C.S. NANTERRE B 538 677 378 (2011B09456)

TEXTE DES RESOLUTIONS ADOPTEES

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE CONVOQUEE LE

31 JANVIER 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice 2018-2019 approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice 2018-2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 72 662.27 Euros au compte « report à nouveau »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIER CONFORME

ABML SERVICES
SAS 7500 €
69, Ave Victor Hugo 92170 Vanves
Tél. 01 41 90 10 17 Email : vanves@shiva.fr
RCS Nanterre 538 677 378